

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Vandenesse
4 rue de la République
58290 VANDENESSE

dossier n° PC05830122A0002

date de dépôt : 05/12/2022

date d'affichage de l'avis de dépôt :
05/12/2022

demandeur : SAS Givry AgriEnergies

pour : construction d'une centrale
photovoltaïque

adresse terrain : Lieu-dit « Givry » 58290
VANDENESSE

ARRÊTÉ
d'avis favorable à un permis de construire
au nom de la commune

Le maire de Vandenesse

Vu le permis de construire présenté le 5 décembre 2022 par la SAS Givry AgriEnergies-1 Route de Saint Honoré-les-Bains- 58290 VANDENESSE;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'une centrale photovoltaïque ;
- sur terrain situé au lieu-dit « Givry » 58290 VANDENESSE ;

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme intercommunal approuvé le 14/12/2016,

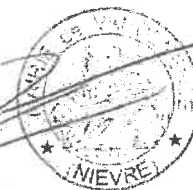
ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le Maire émet un avis favorable à ce permis de construire

Fait à VANDENESSE , le 8 décembre 2022
Le Maire,

Yves PERRAUDIN



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L2131-2 du code général des collectivités territoriales.